



Fiche action n°8

Créer un parcours pédagogique au sol dans la ville

Description

Il est parfois difficile de savoir quel parcours prendre lorsque l'on visite une nouvelle ville pour pouvoir visiter tous les monuments intéressants, goûter les spécialités locales et admirer les plus beaux paysages sans se perdre. Le parcours au sol est représenté par des lignes ou des pictogrammes, directement implanté au sol, qui permettent au visiteur de suivre un chemin tout tracé pour visiter l'essentiel d'une ville.

Objectifs

L'objectif est de **créer un parcours**, faisant le tour de la ville et mettant l'accent sur les **lieux incontournables** de la ville (monuments, points de vue, vieux arbres, etc.).

Synergie : Bénéfices écosystémiques

L'avantage de cette mesure est la **création d'un parcours de promenade ludique**, à moindre coût qui valorise le patrimoine à la fois historique, écologique et paysager de la ville.

Modalités de mise en œuvre

Travaux initiaux

La mise en œuvre est relativement simple. Il faut commencer par **identifier les lieux d'intérêts** : cela peut correspondre à des monuments historiques (ex : les remparts, la place Vauban), des espaces de nature d'intérêts (ex : les remparts, la rue Jourdan, la Sambre), des places (ex : la Place Verte), des points de vue, des commerces typiques, etc.

Ensuite, plusieurs options sont possibles, comme un tracé linéaire avec des pictogrammes pour les lieux d'intérêt comme à Nantes ; un format « jeu de piste » comme dans la commune de Sainte Geneviève des Bois avec la création d'un livret du patrimoine. Le parcours au sol peut être présenté comme des dessinées au sol, en relief, ou bien des plaques métalliques au sol.

Fiches actions – Place Verte

Acteurs

L'identification et la création du parcours au sol pourra être le fruit d'une réflexion entre la commune, l'office du tourisme et les citoyens.

Exemples



Ville de Nantes © Pinterest



Ville de Troyes © l'Est éclair